

### SUJET III : ETUDE D'UN ENSEMBLE DOCUMENTAIRE

Rappel du B.O. n° 7 du 12/02/2004 définissant l'épreuve d'H-G au baccalauréat

**Etude d'un ensemble documentaire.** L'exercice se compose de deux parties :

- ⇒ le candidat est invité à analyser, y compris de manière critique, l'ensemble documentaire en *répondant à des questions*. Ces questions, cinq au maximum, pourront porter sur la recherche, la mise en relation, la contextualisation d'informations, sur l'identification de notions majeures ou de thèmes essentiels des documents et sur l'intérêt et les limites de l'ensemble documentaire par rapport au sujet ;
- ⇒ en se fondant sur ce travail préparatoire, sur les informations extraites des documents et sur ses connaissances personnelles, le candidat rédige *une réponse organisée* au sujet.

**Conseil :** les réponses aux questions doivent donc être précises et synthétiques de façon à ne empiéter sur la synthèse qui doit être « **organisée** », avec une introduction, une conclusion et un plan structuré. Les questions constituent un travail préparatoire et ne couvrent pas obligatoirement toutes les problématiques du sujet...

### Comment la France a-t-elle fait face à la décolonisation ?

#### Document 1 :

Les fins de l'œuvre de civilisation accomplie par la France dans les colonies écartent toute idée d'autonomie, toute possibilité d'évolution hors du bloc français de l'Empire.

On veut que le pouvoir politique de la France s'exerce avec précision et rigueur sur les terres de son Empire. On veut aussi que les colonies jouissent d'une grande liberté administrative et économique. On veut également que les peuples coloniaux éprouvent par eux-mêmes cette liberté et que leur responsabilité soit peu à peu formée et élevée afin qu'ils se trouvent associés à la chose publique dans leur pays (...).

*Extrait de la déclaration de De Gaulle à la conférence de Brazzaville en 1944.*

#### Document 2 : Discours de Carthage.

L'autonomie interne de l'Etat tunisien est reconnue et proclamée sans arrière-pensée par le gouvernement français qui entend tout à la fois l'affirmer dans son principe et lui permettre dans l'action la consécration du succès. Le degré d'évolution auquel est parvenu le peuple tunisien – dont nous avons lieu de nous réjouir d'autant plus que nous y avons largement contribué –, la valeur remarquable de ses élites justifient que le peuple soit appelé à gérer lui-même ses propres affaires. [...]

Il est sans aucun doute de l'intérêt commun que la France reste présente en Tunisie. Les services qu'elle rend à votre pays, l'aide culturelle, économique, technique et financière qu'elle lui fournit, la place qu'un grand nombre de Français y occupent et le travail qu'ils ont accompli sont des réalités dont aucun patriote tunisien ne songerait à faire bon marché.

*Déclaration faite au nom du gouvernement français par le président du conseil, Pierre Mendès France, à son Altesse le bey de Tunis, le 31 juillet 1954.*

#### Document 3 : Arrestation en Indochine en 1953



#### Document 4 : Manifestation de jeunes à l'appel du Parti Communiste, Aubervilliers, 1961.



Document 5 :

Considérant que l'émancipation des peuples est conforme, tout à la fois, au génie de notre pays, au but que nos grands colonisateurs, par exemple Gallieni, Lyautey, avaient en vue de leur œuvre colonisatrice, conforme aussi au mouvement irrésistible qui s'est déclenché dans le monde à l'occasion de la guerre mondiale et de ce qui s'en est suivi, j'ai engagé dans cette voie-là, dans la voie de l'émancipation des peuples, la politique de la France. Ce n'est pas, bien entendu, que je renie en quoi que ce soit l'œuvre colonisatrice qui a été suivie par l'Occident européen, et en particulier par la France [...].

Mais je ne crois pas moins qu'il faut savoir, quand le moment est venu, et il est venu, reconnaître à tous le droit de disposer d'eux-mêmes...

*Extrait de la conférence de presse du général de Gaulle en septembre 1960.*

### **1. Analyse des documents :**

- a) Doc 1 : Quelle est l'attitude de la France vis-à-vis de ses colonies en 1945 ?
- b) Doc 3 : Qu'est-ce qui a conduit la France à intervenir militairement en Indochine en 1946 ?
- c) Doc 2, 4 et 5 : Montrez que l'attitude du gouvernement français a évolué entre 1954 et 1960 sur la question coloniale et expliquez pourquoi.
- d) La phrase soulignée dans le document 5 a-t-elle entraîné l'adhésion de tous les Français ?

### **2. Réponse au sujet.**

En vous fondant sur votre travail préparatoire, sur les informations extraites des documents et sur vos connaissances personnelles, vous rédigerez une réponse organisée au sujet proposé : Comment la France a-t-elle fait face à la décolonisation ?

*Cécile De Joie, Gisèle Blandin, Lycée Romain Rolland, Clamecy*